

## ÉSPÉ D'AQUITAINE : C'EST PARCE QU'IL Y A DES SOLUTIONS QU'IL Y A DES PROBLÈMES...

Suite à un rapport du service Santé au travail de l'établissement qui, en juillet 2015, suspectait des risques psychosociaux à l'ÉSPÉ d'Aquitaine, le CHSCT de l'Université de Bordeaux, a effectué une série de visites sur la période de juin à octobre 2016. Ce rapport indique que le taux de personnels qui se disent en souffrance à l'ÉSPÉ est nettement supérieur à la moyenne de l'université intégratrice (Université de Bordeaux) et signale – nous citons :

- une situation générale d'une tension extrême avec des attaques sur les personnes (en entretien, on nous a relatés des situations extrêmes : personnes ostracisées par leurs collègues, personnes poussées à la faute professionnelle par vengeance, menaces, agressivité, retrait de responsabilités ou de charges de cours dans une logique punitive);
- un sentiment d'abandon (par les collègues, par les supérieurs, par la direction, par l'Université de Bordeaux) ;
- des personnes à bout (en entretiens : pleurs, émotivité, colère à peine maîtrisable ; suivi médical ; prise de médicaments psychotropes pour tenir le coup, le rapport de la médecine du travail abonde dans ce sens) ;
- une volonté de partir (avancer l'âge de la retraite, obtenir une mutation, etc.).

Le rapport indique en outre que « les données analysées montrent sans aucune ambiguïté la situation de souffrance au travail d'une large proportion des personnels, avec des niveaux de détresse régulièrement élevés et, dans certains cas, très inquiétants. De plus, les rapports du service santé au travail ainsi que les entretiens réalisés avec les membres du personnel de l'ÉSPÉ établissent le lien entre, d'une part, les symptômes psychologiques et physiologiques observés et d'autre part l'organisation de travail et le management. » Plus alarmant encore, le CHSCT signale que « les problèmes organisationnels semblent avoir augmenté depuis le début de l'année universitaire 2016-2017, dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles maquettes de formations. »

Alors que la direction de l'ÉSPÉ se montre incapable d'organiser la mise en œuvre de maquettes que les personnels ont largement contestées, de nombreux collègues déclarent leur détresse et d'autres sont déjà en arrêts de travail. Tous sont dans l'attente de solutions institutionnelles pour instaurer une ÉSPÉ respectueuse de ses personnels et de ses étudiant.es afin de servir le projet ambitieux d'une formation professionnelle et universitaire des enseignant.es et CPE.

## INSTITUT CARNOT DE L'ÉDUCATION : HISSEZ BAS ! ?

Le rapport sur la mission Institut Carnot de l'Éducation (ICÉ) rédigé par Roger Fougères et présenté par la ministre N. Vallaud-Belkacem le 26 septembre 2016 prône la multiplication des ICÉ sur le modèle de celui mis en place en région Auvergne-Rhône-Alpes. La création d'un ICÉ par grande région aurait pour but de combler une absence d'interface entre le monde éducatif et le monde de la recherche. Or ces interfaces existent déjà et si le développement de la recherche en éducation, articulée entre les personnels et les chercheurs de l'éducation, est une proposition très largement soutenue par le SNESUP-FSU, le modus operandi proposé est loin d'être le plus pertinent et se bouscule avec celui de l'exercice des missions des ÉSPÉ. Pour le SNESUP, les ÉSPÉ devraient constituer l'interface entre les équipes pédagogiques et la recherche. En effet, les équipes pédagogiques qui y travaillent sont constituées pour partie par des enseignants-chercheurs qui encadrent les formations à la recherche des étudiants. De fait, elles interagissent avec les équipes pédagogiques qui encadrent ces étudiants dans leurs stages de recherche en établissements scolaires. La priorité est plutôt de renforcer le nombre d'enseignant.es-chercheur.es, de créer et développer les laboratoires (ou axes de laboratoires) dédiés à la recherche en éducation dans les ESPÉ et les composantes qui participent à la formation des enseignant.es. Les dispositifs de « Formation tout au long de la vie » qui vont être mis en œuvre doivent permettre à tout enseignant de collaborer à des recherches par lesquelles ils pourront développer leurs pratiques. La création d'ICÉ est alors une complexification inutile du système qui vise à dessaisir les ÉSPÉ de leurs missions de recherche pour promouvoir des recherches sur commande légitimant de supposées « bonnes pratiques ». À travers cette notion comme à travers celle de « passeurs », la conception des ICÉ révèle une vision verticale du lien entre chercheurs et terrain à l'opposé d'un travail collégial que défend le SNESUP.

Le SNESUP dénonce ces orientations et demande au contraire que des moyens financiers et humains fléchés soient attribués aux ÉSPÉ pour leur donner les capacités de mener à bien leurs missions de développement de la recherche en éducation.

À lire également le n° 648 (oct. 2016) de *Former des maîtres*.

## RENCONTRE AVEC LA DGRH DU MENESR : VOUS POUVEZ RÉPÉTER LA QUESTION...

Le SNESUP a été reçu le 20 septembre dernier et les sujets suivants ont été abordés : le Droit de grève, les Autorisations spéciales d'absence et les Affectations PRAG/PRCE. Nous avons également évoqué la question des conditions de travail dans les ÉSPÉ et plus précisément : la rupture de la continuité pédagogique M1-M2 entraînée par les affectations des lauréats au concours du 2<sup>d</sup> degré et la difficulté à assurer correctement l'ensemble des missions de formation faute de moyens suffisants. Sur toutes ces questions, la DGRH est restée muette. Nous l'avons enfin questionnée sur les relations entre ÉSPÉ et organisations partenaires de l'école, en exprimant notre inquiétude face à la possibili-

té de rémunérer une association pour des interventions de formation. Un compte-rendu figure dans le n° 648 (octobre 2016) du SNESUP

#### ENSEIGNER, UN MÉTIER QUI S'APPREND : POUR DES ÉTATS GÉNÉREUX DE LA FDE

Le Rapport d'information du député M. Ménard sur la formation des enseignants vient d'être publié (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4075.asp>) et il est édifiant. Il nous apprend en effet le « rétablissement réussi d'une formation initiale ambitieuse, unifiée et professionnaliste »... Si, vous non plus, vous n'y croyez pas, pensez d'ores et déjà à réserver les **11 et 12 janvier 2017** pour les États généraux de la Formation des enseignants ! Les informations pour l'inscription vous parviendront prochainement. Nous vous invitons à les préparer dans vos établissements, à mutualiser les propositions et revendications.

D'ici là, le collectif FDE SNESUP vous propose une réunion le **jeudi 3 novembre 2016** (78, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, M° Château d'eau) pour avancer ensemble dans la préparation de ces journées : organisation, thématiques, modalités de travail, production attendue, etc. Contact : [fde@snesup.fr](mailto:fde@snesup.fr) . Muriel Coret : 06 14 47 32 27 / Vincent Charbonnier, 06 45 11 82 00.

#### COMITÉ DE SUIVI DES ÉSPÉ DU 13 OCTOBRE 2016 : LE MEILLEUR POUR LA FIN ?

Il s'agissait de travailler au rapport final qui sera officiellement rendu à la ministre le 29 novembre 2016, travail qui sera poursuivi lors de la prochaine et dernière réunion du 17 novembre prochain. Il est prévu un rapport « prospectif » qui contienne cependant « le récit d'une mise en œuvre ».

Sans grande surprise, le discours met en avant une « bonne » réforme, qui propose « un modèle dynamique » donc appelé à évoluer, même si l'on reconnaît que tous les aspects ne font pas consensus... Pour le ministère au sein du CS, cette « bonne » réforme ne doit pas être remise en cause. Les difficultés persistantes sont reconnues mais doivent être considérées comme transitoires... Hélas les faits sont têtus et l'exercice d'écriture de ce rapport va être délicat !

On notera que, dans les discussions, sont apparus deux points qui peuvent inquiéter : une volonté de dissoudre les savoirs dans les compétences et une mise en cause, feutrée certes mais réelle, du concours, qui « perturbe la formation ».

#### BRÈVES EN BREF

À Bordeaux, en STAPS : les M2 non-lauréats du concours étaient invités à se re-préparer seuls. Suite aux protestations des étudiants, soutenus par le SNEP-FSU, l'horaire initial a été de nouveau augmenté, sans toutefois répondre totalement aux besoins.

À Nantes, pour le second degré : 1) des groupes dont les effectifs augmentent fortement ce qui accroît une charge de travail des formateurs déjà à bout ; 2) un cadrage horaire des maquettes en baisse pour 2017. Selon les parcours, la baisse en M1 va de 6 à 200 heures... Une très forte pression à l'harmonisation des maquettes pour mutualiser à tour de bras ; 3) des parcours ne sont plus assurés dans plusieurs sites de l'académie ; c'est le cas en physique-chimie auparavant assuré sur trois sites et depuis l'an dernier sur un seul.

À Paris, la direction avait prévu de soumettre au CE le choix du mode de calcul proportionnel (qui plus est sur 36 semaines) pour les congés légaux. Face au rappel des textes par les élus SNESUP, la proposition a finalement été retirée en séance ! Pour rappel : en cas de congé légal (arrêt maladie, etc.), la règle de base est que tout service prévu est réputé fait. Et la circulaire du 30 avril 2012 (n° 2012-0009 / NOR : ESRH1220221C) stipule que c'est le calcul le plus favorable aux agents qui doit être retenu.

Vu du 2<sup>d</sup> degré, que l'on soit enseignant ou parent (et parfois les deux) ou bien lycéen ou étudiant, Lettres classiques, Musique, Espagnol, Anglais, Physique-chimie, sont des disciplines où la pénurie est amèrement constatée tous les jours. Aussi est-il hallucinant d'apprendre qu'à Dijon, le « déboisement » à l'Université de Bourgogne et à l'ÉSPÉ ont pour résultat, hormis des coupes



sombres aux dépens de la formation des professeurs stagiaires, de fermer le parcours de L1 Lettres classiques, qui alimente une préparation CAPES et Agrégation très performante, de fermer le master de Musicologie – et de menacer l'existence du master MEEF Musique, de réduire l'horaire du M1 MEEF Espagnol pour le CAPES 2017, de réduire l'horaire du M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré pour le CRPE 2017, de réduire l'horaire du M1 MEEF d'Anglais : une épreuve d'expression orale préparée à... 50 faute de dédoublement à ce petit jeu, combien de classes se trouveront sans enseignant.es à la rentrée 2017 ?

Il y a encore du travail à faire ! Nous vous donnons rendez-vous le 3 novembre 2016 et les 11-12 janvier 2017 pour construire ensemble nos alternatives pour une véritable formation universitaire et professionnelle.